

Construire mon projet professionnel

L'élaboration d'un projet professionnel permet de **faire le point**, de poser les éléments essentiels de sa **situation personnelle et professionnelle** à un moment donné.

Le projet professionnel met en valeur :

- une connaissance lucide de **vous même**
- une connaissance de vos **compétences** et de vos **aptitudes à les faire évoluer**.
- Une vision précise du **métier** vers lequel vous voulez tendre en terme de tâches à réaliser, de **conditions d'exercice** et d'**accès et tendance** de l'emploi.

Une démarche personnelle

C'est une démarche active d'information et d'analyse de **soi** et du **monde professionnel**.

Faire un bilan **personnel** sur :

- ce que **je suis** (qualités, faiblesses, valeurs, faits marquants de mon histoire personnelle, centres d'intérêts,...),
- ce que **je veux** devenir et comment je pense y parvenir,
- ce que **je ne veux pas être** (les valeurs, les défauts, les comportements qui ne me ressemblent vraiment pas).

Faire un bilan **professionnel** sur :

- ce que **je sais faire** (techniques et savoir-faire acquis, problèmes que je sais résoudre, enjeux économiques, technologiques, humains sur lesquels je sais répondre, comportements que je sais adopter...) et ce qui me différencie des autres, « ma valeur ajoutée », prise en compte des activités extra-professionnelle,
- dans quel **contexte** je sais mieux le faire (secteur d'activité, taille et type d'entreprise, contexte économique...),
- hiérarchiser ces éléments sur le simple critère de mes **envies** en notant ce que je ne veux plus faire,
- ce que je ne sais **pas bien faire**.

Se fixer des **objectifs** en termes de :

- métier,
- compétences et savoir-faire,
- secteur d'activité,
- type de collectivité,
- niveau de responsabilité.

Quel que soit votre statut (contractuel ou titulaire), vous pouvez réaliser un **bilan de compétences** pour faciliter votre mobilité, votre **évolution** ou votre **reconversion professionnelle**.

En amont d'une démarche, un bilan de compétences peut être utile pour construire un projet professionnel. En effet, le bilan de compétences permet de faire le point sur ses compétences, ses aspirations et ses capacités personnelles, accompagné par un/e conseiller/ère . L'objectif est d'**élaborer un nouveau projet professionnel** réalisable à moyen terme, ou à défaut, un projet de formation.

URL Source

<https://www.cdg69.fr/menu/construire-mon-projet-professionnel>
